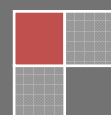


2017

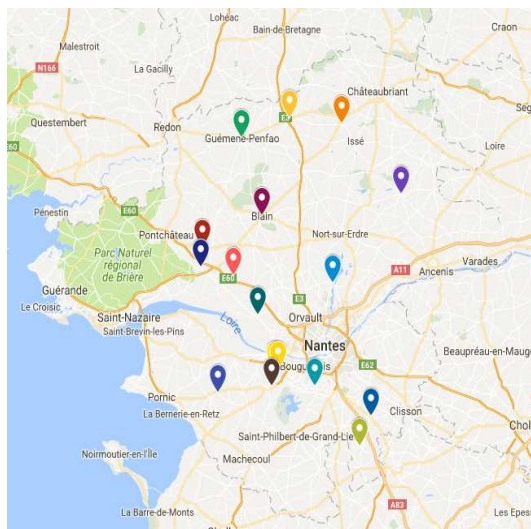
Rapport d'étude

Etat des lieux du réseau musique d'AR 44,
et de son accessibilité aux jeunes

Réalisé par Amaël HERVOCHE – pour Animation Rurale 44



CONTEXTE



Dans le cadre de mon Service Civique, j'ai dû réaliser une photographie du réseau musique des associations membres de la Fédération Animation Rurale 44.

Celui-ci est constitué de :

- ❖ 17 associations du département, dont 15 écoles de musique et deux fanfares
- ❖ Qui embauchent plus de 110 salariés (enseignant, coordinateur, etc.)
- ❖ Qui comptent près de 2 000 adhérents.

PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Le thème...

Cette étude est réalisée autour du thème de l'accès aux jeunes, en matière de tarifs, de pratiques musicales et de l'intéressement aux instances décisionnelles et à la prise de décision.

La méthode...

Pour mener l'étude en « situation réelle », ont été alliées des **données qualitatives** recueillies via des entretiens réalisés auprès de 5 associations (Brains de musique, Euterpe, Music en Maine, Rythme au Manoir et Polysons), et des **données quantitatives**, en allant chercher les 11 grilles tarifaires (Euterpe, Music en Maine, Rythme au Manoir, Polysons, Brains de musique, Clé de sol, EMB, Pause musique, le Triolet de Retz, Musique aux champs et l'école de musique de Sucé sur Erdre) et en recueillant les réponses aux questionnaires, envoyés aux adhérents (une soixantaine de réponse), et aux enseignants (14 réponses).

Quelques données quantitatives de l'étude...

Notons que 65 personnes ont répondu aux questionnaires alors que les associations du réseau comptent près de 2 000 adhérents, soit environ 3,25 % de réponse. Il est assez difficile d'en conclure une quelconque représentativité, il sera donc **fait état de tendances**.



QUELQUES DEFINITIONS

Musique savante, populaire et traditionnelle

Les termes de savant, populaire et traditionnel sont sans arrêt remis en question par les musicologues, sociologues et professeurs de musique.

L'histoire de ces appellations est très longue¹, et elle ne sera pas explicitée en profondeur ici. Cependant, pour schématiser :

- ❖ les **musiques traditionnelles** sont liées au folklore local, de tradition orale ;
- ❖ les **musiques populaires** sont des musiques écrites « pour le peuple », avec une certaine facilité d'accès ;
- ❖ les **musiques savantes** sont des musiques dont la technicité est primordiale.

On pourra voir plusieurs termes pour un genre musical. Le Jazz pourra, par exemple, être appelé « savant » pour le Free Jazz, dont la technicité est très présente, ou « populaire » pour le Swing qui est plus dansant.

Afin de simplifier, seront regroupés le Jazz, Blues, la musique dite Classique dans la catégorie des musiques savantes, la Variété et les Musiques du Monde dans les musiques traditionnelles, et le Rock, le Rap, le Reggae, la Disco et la Funk, dans les musiques populaires.

Jeunesse

D'après la sociologie de la jeunesse, la jeunesse est la phase de transition entre l'enfance et l'âge adulte. Il est plus ou moins admis que cette phase comprend les individus de 15 à 24 ans. Cependant, cette définition est remise en question, des sociologues comme Olivier Galland² pencheraient plutôt sur les 15-29 ans, puisque les études s'allongent, l'autonomisation des individus se fait de plus en plus longue.

Pour cette étude, il a été choisi de garder la limite basse de 15 ans, mais d'allonger la limite haute parce qu'une personne rentrant dans la vie active ne sera pas tout de suite autonome (notamment financièrement). Les jeunes sont donc constitués de deux tranches d'âges, les **15-24 ans et les 25-34 ans**. Ils représentent respectivement 7 et 6 réponses aux questionnaires, soit 20% des répondants.

Leur part est peu représentative de leur présence dans les associations, d'après ce qu'en disent les bénévoles lors des entretiens (qui, dans la plupart des cas, les voient absents de leurs associations, ou en nombre très réduit), et est tout de même inférieure à la

¹ <http://guillaume-kosmicki.org/pdf/musiquespopulaires&musiquessavantes.pdf>

² www.cairn.info/les-jeunes--9782707156952-page-3.htm



représentation des jeunes dans la population française, qui était d'environ 25% au 1er janvier 2017³.

Et les autres ?

En comparant les statistiques de l'INSEE et les réponses aux questionnaires, on remarque une surreprésentation des enfants, des 35-44 ans et une sous représentation des 55 ans et plus. Nous remarquerons aussi une surreprésentation des femmes (78,46 % dans les assos), mais elles semblent bien moins présentes dans les Conseils d'Administration (63%). En ce qui concerne la sous représentation des 55 et +, une partie de la réponse pourrait se trouver dans le fait qu'ils ont peut-être moins l'habitude d'utiliser internet (et donc de répondre au questionnaire puisque celui-ci était en ligne).

Education populaire

Il n'y a pas de définition immuable concernant l'éducation populaire, cependant, un extrait du projet du CRAJEP⁴ reprend, à mon sens, l'essence de ce qu'est l'éducation populaire : « A cet effet, elles représentent par la vie associative qu'elles recouvrent, de véritables espaces d'engagement des jeunes et des habitants. Elles sont des lieux de promotion et de participation citoyenne, elles portent de véritables projets sociaux, éducatifs et culturels, contribuant ainsi au développement local durable. Associations dynamiques, elles participent à la transformation sociale par la mise en œuvre de démarches spécifiques ayant pour objectif d'améliorer la qualité de vie des personnes. »

TARIFS

Tout d'abord, en ce qui concerne les tarifs, notons que :

- ❖ 9 des 11 grilles tarifaires (Sauf Euterpe et Musique aux champs) recueillies précisent que l'adhésion est une **adhésion familiale**.
- ❖ 5 associations (Brains de musique, Euterpe, Rythme au Manoir, Polysons et le Triolet de Retz) ont des tarifs **dégressifs** dès la deuxième inscription et 2 (École de musique Blinoise et Pause musique) dès la troisième inscription.
- ❖ 1 association (Musique aux champs) propose des **demi-tarifs** pour la pratique d'un deuxième instrument.
- ❖ 2 associations (Euterpe et Musique aux champs) proposent des **tarifs en fonction du Quotient Familial** (respectivement 3 et 4 tranches).
- ❖ 1 association (Sucé sur Erdre) a les **mêmes tarifs pour les étudiants et pour les élèves de moins de 18 ans**, et Rythme au Manoir qui a choisi de mettre des **tarifs adaptés** aux moins de 21 ans (et non plus au moins de 18 ans).

³ www.insee.fr/fr/statistiques/1892088?sommaire=1912926

⁴ Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire



Le montant de la cotisation à une association de musique oscille de 12 à 50 €. 1 association ne fait pas payer de cotisations pour les habitants de sa commune et une autre ne fait pas payer de cotisation à ses adhérents.

Eveil musical

Coûts des cours d'éveil : de 78 à 189 €, pour une moyenne de 121,86 €.

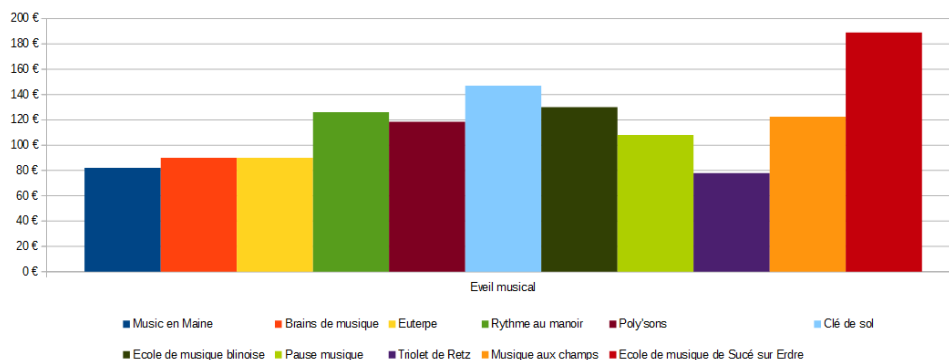


Figure 1 - Tarifs éveil musical dans la commune

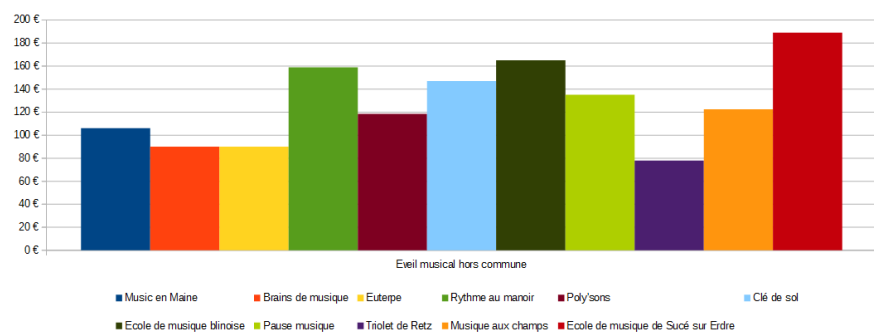


Figure 2 - Tarifs éveil musical hors commune

Solfège et formation musicale pour les moins de 18 ans

Cours de solfège : de 72 € à 285 €, avec une moyenne de 159,23 €

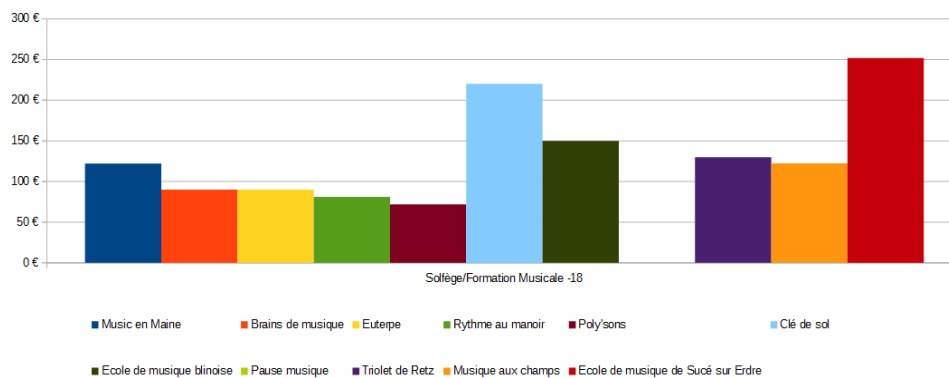


Figure 3 - Solfège et formation musicale pour les -18 ans



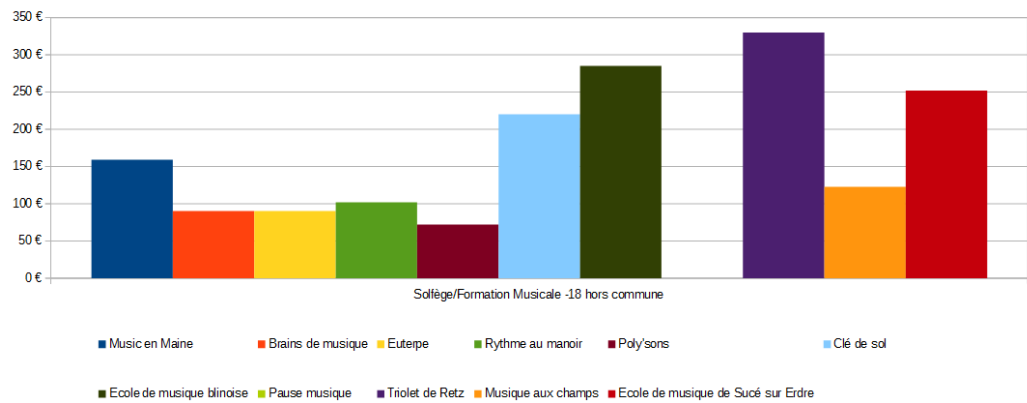


Figure 4 - Solfège et formation musicale -18 ans hors commune

Cours d'instruments

Cours d'instrument (individuels et collectifs) : de 291 € à 620 €, pour une moyenne de 448 €.

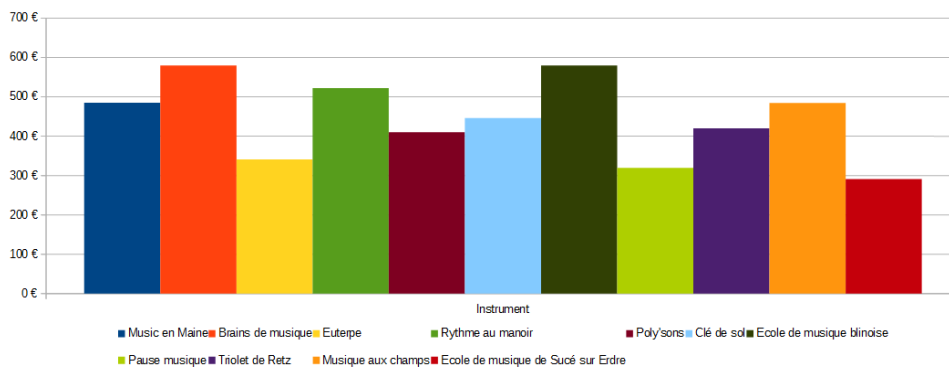


Figure 5 – Instrument

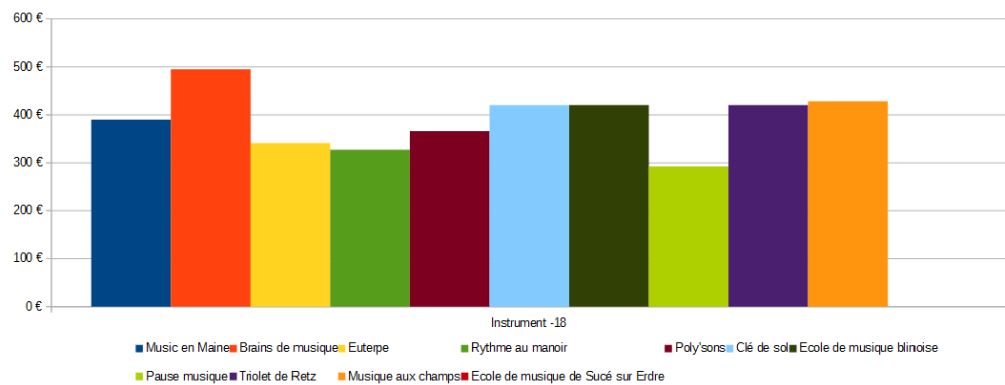


Figure 6 - Instrument -18 ans



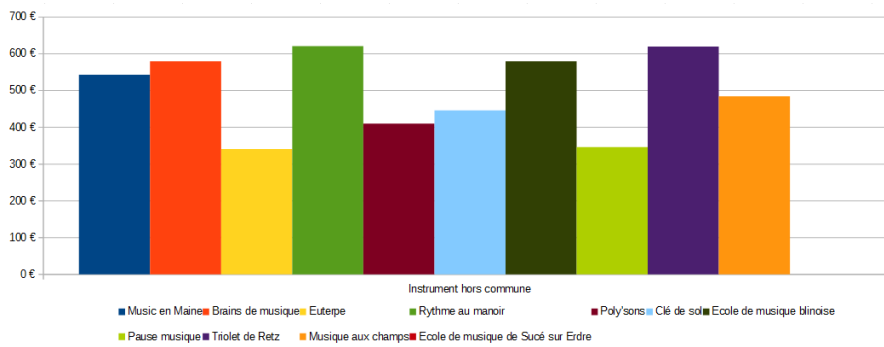


Figure 7 - Instrument hors commune

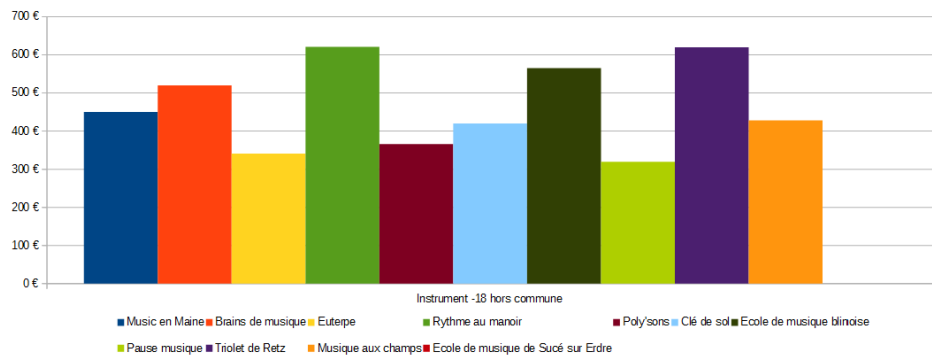


Figure 8 - Instrument -18 ans hors commune

Chorales et cours de chant

Chorales et cours de chant : de 99 € à 325 €, pour une moyenne de 150,47 €

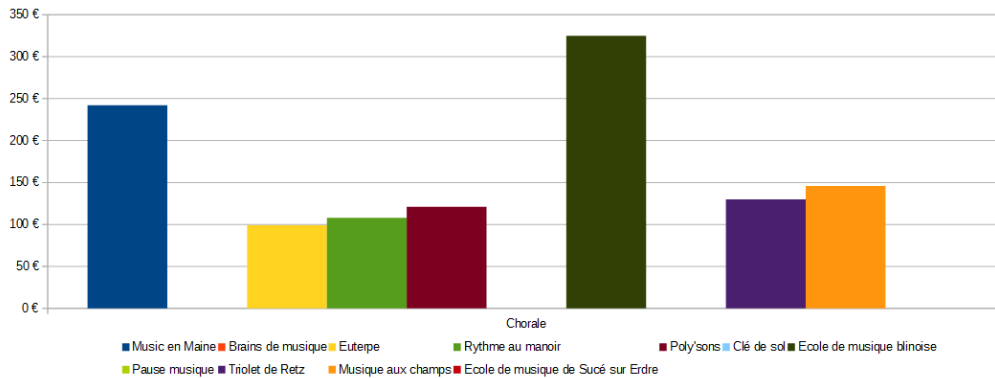


Figure 9 - Chorale et cours de chant

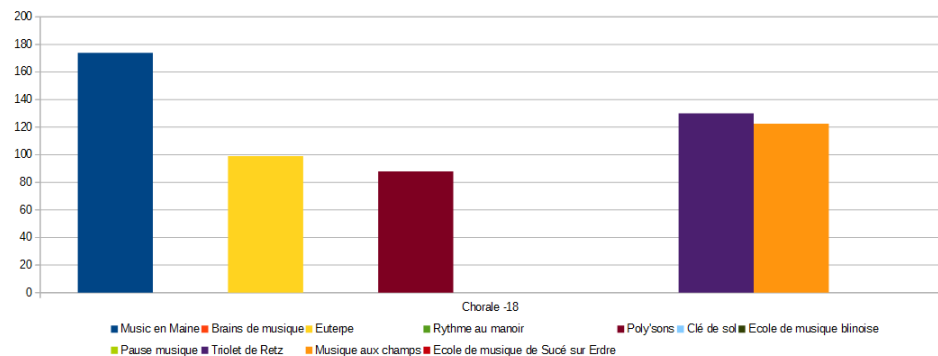


Figure 10 - Chorale et cours de chant -18 ans



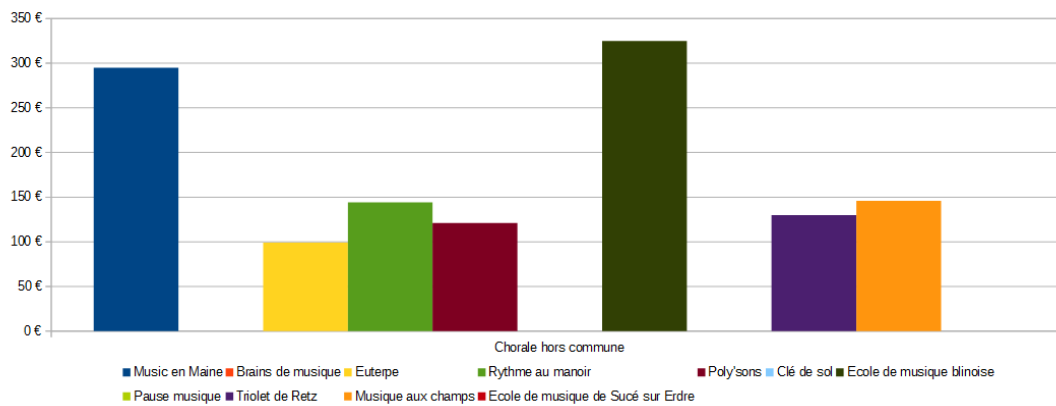


Figure 11 - Chorale et cours de chant hors commune

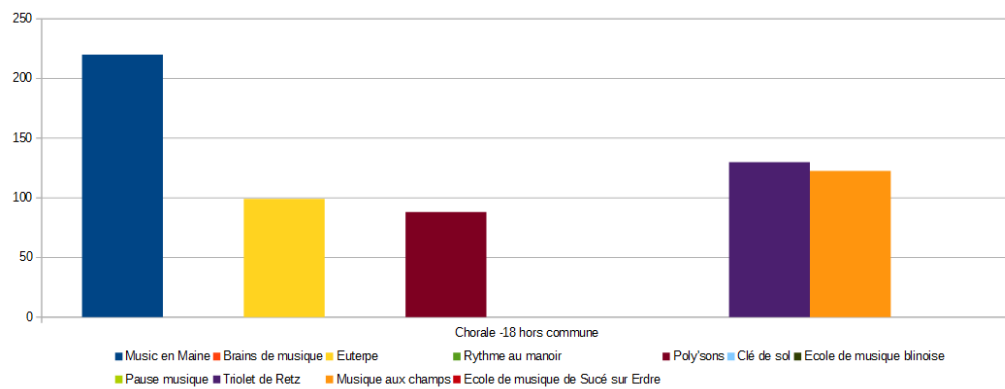


Figure 12 - Chorale et cours de chant -18 ans hors commune

Ateliers collectifs

Ateliers collectifs : de 51 € à 340 €, pour une moyenne de 179,03 €

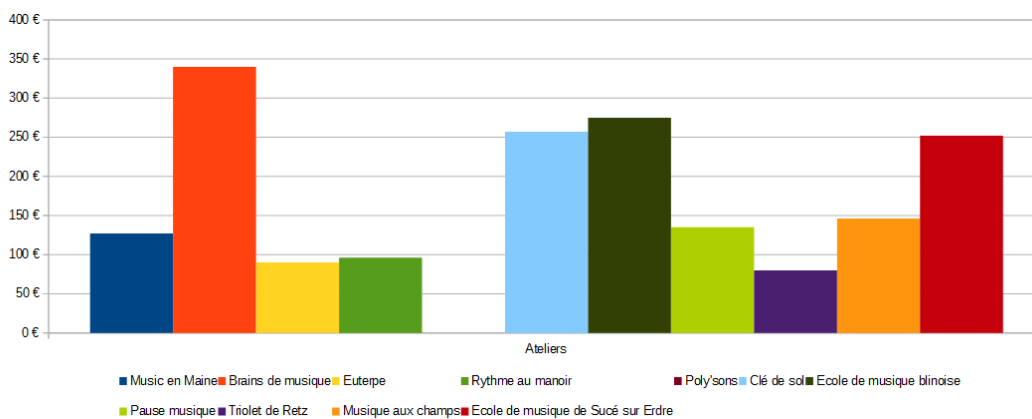


Figure 13 - Ateliers collectifs



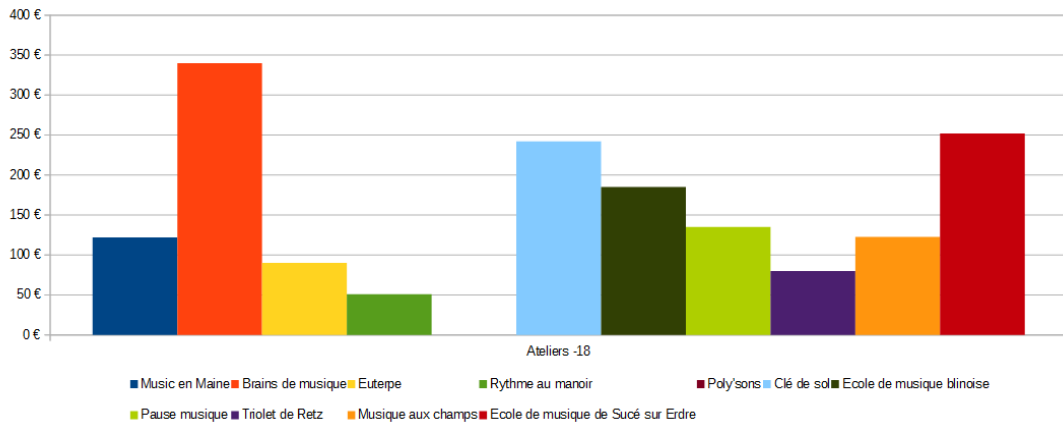


Figure 14 - Ateliers collectifs -18 ans

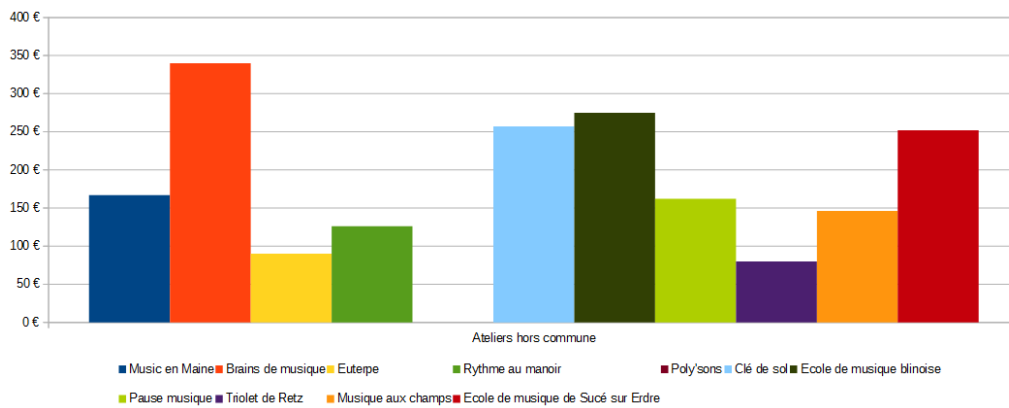


Figure 15 - Ateliers collectifs hors commune

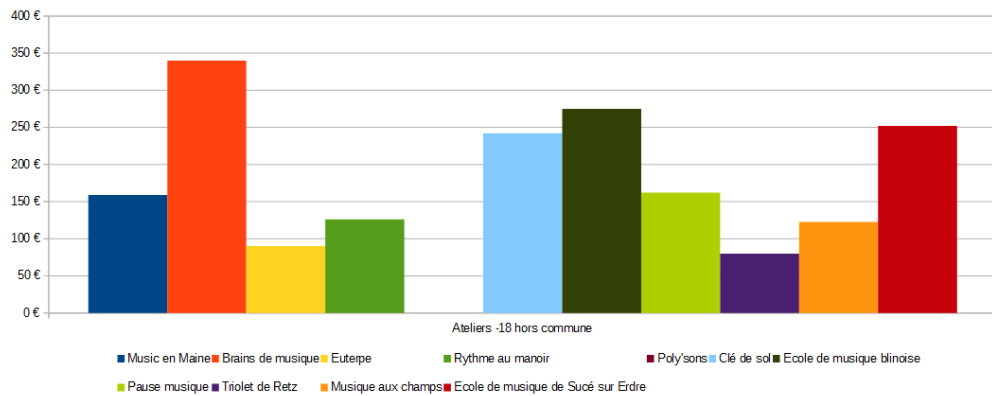


Figure 16 - Ateliers collectifs -18 ans hors commune

En bref...

Par soucis de compréhension, il a été choisi de faire une moyenne des tarifs afin de ne pas surcharger la grille, et il a été pris la liberté de mélanger les chorales et les ateliers de chant :



- ❖ **Moyenne haute** : Clé de sol, EMB, Sucé sur Erdre
- ❖ **Moyenne** : Musique en Maine, Brains de musique, Rythme au Manoir, Triolet de Retz
- ❖ **Moyenne basse** : Musique aux champs, Pause musique, Polysons, Euterpe

Quelle est la raison qui fait que vos associations sont au-dessus ou en-dessous de la moyenne ? Est ce due aux subventions ? Au nombre d'adhérents ?

LES PRATIQUES MUSICALES

En ce qui concerne les pratiques musicales, **21 pratiques différentes** ont été recensées sur l'ensemble du réseau, cela comprend les cours individuels, et les pratiques de groupe.

Les associations proposent entre 1 pratique (et c'est le cas des fanfares où il a été choisi de ne mettre qu'une seule pratique) et 15 pratiques, pour une moyenne de 8 pratiques par association.

Notons que six de ces pratiques sont présentes dans 2 associations maximum et 4 pratiques sont présentes dans au moins 10 associations.

Les pratiques sont les suivantes : Violon, Piano, Guitare, Basse, Batterie, Flûte, Saxophone, Chant/Chorale, Percussion, Accordéon, Bugle, Cornet, Harpe, Clarinette, Violoncelle, Trombone, Trompette, Tuba, Harmonica, Xylophone et Fanfare. Il a été choisi de ne pas faire de différence entre violon et alto, entre les différents types de guitare, d'accordéon et de percussion, ni de différence entre l'enseignement du chant et une chorale.

Les pratiques les plus représentées sont :

- ❖ **la guitare et le piano** (dans toutes les associations d'enseignement musical),
- ❖ **la batterie**, présente dans 12 associations,
- ❖ **le chant/chorale**, présent dans 10 associations.

ATTENTES

Pour les jeunes

Les jeunes vont dans ces associations pour deux raisons principales :

- ❖ **l'apprentissage ou la découverte** (10 réponses),
- ❖ **le plaisir de jouer** (2 réponses).



Pour les associations

Toutes ces associations proposent des pratiques collectives. Nombre d'entre elles voudraient proposer des **cours en binôme ou trinôme**, bien que certains enseignants y soient réticents.

Notons que les jeunes s'engagent dans des pratiques de groupes telles que les fanfares, les orchestres, etc.

Les instruments de musique personnels

Dans le questionnaire, une question demande si l'élève a un instrument de musique personnel : 7 des 45 personnes ayant une pratique instrumentale disent ne pas avoir d'instrument de musique personnel.

Rares sont les associations du réseau qui prêtent ou louent des instruments. Ce qui constitue bien entendu un souci pour ce qui est de l'accès à tous, en particulier pour les enfants ou les jeunes, qui doivent changer d'instruments en même temps qu'ils grandissent, ou qui ont un budget réduit.

En ce qui concerne les jeunes, ils sont **15% à ne pas posséder d'instruments personnels**. Malheureusement, rares sont les associations ayant un parc d'instrument suffisant pour prêter ou louer des instruments. Rythme au Manoir propose aussi ses salles à des groupes autonomes ou semi-autonomes. Cela permet de toucher ceux qui, au-delà d'apprendre, veulent surtout pratiquer.

NOUVELLES PRATIQUES

Nous noterons que les pratiques proposées sont assez « classiques ». Les nouvelles pratiques comme le **mix, le scratch ou la MAO**⁵ y sont absentes. Notons aussi que les associations du département proposant ces pratiques le font majoritairement via des **ateliers collectifs ponctuels**.

Si ce genre d'actions vous intéresse, vous pouvez prendre contact avec les associations FromScratch⁶, Kontrat Dixion⁷ ou Pickup Prod⁸.

⁵ Musique Assistée par Ordinateur

⁶ www.fromscratch-asso.fr

⁷ www.facebook.com/pg/kontratdixion

⁸ www.pickup-prod.com



SENS DES PRATIQUES

Les enseignants de 12 des 17 associations ont le statut d'animateur. Ce qui montre bien l'importance de la pratique et du plaisir plutôt que de la validation d'acquis. Notons cependant que **les enseignants se considèrent majoritairement professeurs et qu'une petite part se considère aussi bien animateur que professeur**, aucun ne se considère uniquement comme animateur.

En ce qui concerne les auditions, notons que beaucoup d'associations les mettent en place. Seulement, leur but diffère d'une association à l'autre. Certaines associations y voient une façon de valider un cycle, tandis que pour la majorité, les auditions sont des concerts qui servent à habituer les élèves à la scène et à un public, sur base de volontariat. Lors des entretiens, il a été souvent dit que les adultes refusaient de se présenter, ou y avaient plus de mal.

LE CHANT

Lors de l'entretien à Poly'sons, il a été dit que l'enseignement du chant permettait de se servir de sa voix comme d'un instrument, via des chants lyrique. Commencer par comprendre comment marche ses cordes vocales et comprendre ce qu'on est capable d'en faire est primordial, cependant, il pourrait être intéressant de travailler la composition.

En effet, avoir une voix mélodieuse est important, mais peut être est il tout aussi important de savoir **comment poser du texte sur une musique**, grâce à **l'écriture de textes**. L'un des chapitres précédents parle des nouvelles pratiques, et nous pourrions ainsi prendre l'exemple du rap, qui est un genre relativement récent, ou du moins qui ne s'est démocratisé que très tardivement ; le rap pourrait être un moyen de comprendre la structuration de la voix sur une musique, en matière de syntaxe, de rime, de figure de style et de rythme.

LES GENRES MUSICAUX

Lors des entretiens, les bénévoles ou les enseignants ont expliqué leur volonté de « **faire découvrir** » **des genres musicaux** que les élèves connaissaient peu ou qui sortaient de leurs habitudes. Dans les questionnaires, une question demande quels genres musicaux écoutent les membres, en fonction de leurs âges.



	Classique	Jazz, blues	Variété française	Variété internationale	Musique du monde, traditionnelle	Rock
5-14	3	2	12	11	6	5
15-24	3	1	5	7	2	1
25-34	3	4	5	5	4	5
35-44	5	5	14	11	8	8
45-54	3	4	7	7	1	5
55 et +	7	8	9	4	9	3
Total	24	24	52	45	30	27
Total 15-34 ans	6	5	10	12	6	6
	Disco, funk	Rap, R&B, ragga	Reggae	Electro	autre	
5-14	3	2		3		1
15-24	2	1		1		1
25-34	1	2	1	1		
35-44	4	4	4	2		
45-54	5	2	2	2		
55 et +	1		4			
Total	16	11	11	9		2
Total 15-34 ans	3	3	1	2		1

Contrairement à ce à quoi on pourrait s'attendre, les membres, y compris les jeunes, sont **habitués aux musiques savantes et traditionnelles**. Les musiques populaires occupent une part très faible des goûts des membres.

LA PRISE DE DECISION

En ce qui concerne les instances de décision, quelle est l'implication des membres des associations sur la mise en place d'actions, de pratiques, etc., et la façon dont les associations les poussent à s'investir ?

Conseils d'administration

Pour ce qui est du CA, 2 élèves de 15-24 ans se sont déjà présentés. Pour ceux ne s'étant jamais présenté, la raison qui revient le plus souvent est qu'ils « **n'ont pas le temps** ».

On peut se demander s'ils ne prennent pas le temps ou s'ils sont, en effet, indisponibles. Notons cependant que certaines personnes ont explicité leur indisponibilité de par le fait qu'ils sont nouveaux dans les associations ou qu'ils sont déjà engagés dans d'autres.

Assemblée Générale

En ce qui concerne l'AG :

- ❖ 2 élèves de 15-24 ans y vont tous les ans ou presque,
- ❖ 1 élève de 15-24 ans y va rarement
- ❖ 2 élèves de 25-34 ans y vont rarement.

La participation des jeunes, au moins ponctuelle, est de 38 %, soit une personne sur trois.



Les jeunes vont aux AG pour deux principales raisons, à savoir « **pour être présent** » et « **pour rencontrer les élus de l'association** ». Pourquoi ces raisons viennent-elles en premier ? Pourquoi les jeunes s'engagent-ils pour être présents et rencontrer les élus ? Est-ce une volonté de s'investir, mais avec un manque de connaissance qui fait qu'ils se tiennent en retrait ? Ce point sera repris plus loin.

Pour ceux qui n'y participent pas, les raisons principales sont :

- ❖ **le manque de temps ou les indisponibilités** (5 réponses).
- ❖ **la volonté de ne pas s'investir dans l'association** (trois réponses). Peut-être serait-il intéressant de se demander pourquoi ils ne veulent pas s'investir.

Commission et manifestation

Certaines associations ont mis en place des commissions, celles-ci sont composées de membres du CA travaillant sur un thème précis ou entre les membres du CA et les enseignants. Peut-être pourrait-il être intéressant de mettre en place des commissions composées de membres autres, telles que des **commissions jeunes ou des commissions d'élèves**.

Pour ce qui est des différentes manifestations des associations, ils sont 4 à y participer tout le temps et 5 à y participer quelques fois. Notons cependant que dans ces réponses, les 15-24 ans sont les plus nombreux, tandis que les élèves y participant rarement sont exclusivement des 25-34 ans.

Constats

Nous remarquerons que les profils des 15-24 ans et des 25-34 ans sont bien différents. En effet, **les 15-24 ans semblent vouloir s'investir**, mais ne le font pas parce qu'ils « *ne savent tout simplement pas qu'il y a une AG* », qu'ils « *n'ont pas été sollicité* » ou encore qu'ils « *ne s'y sentiraient pas à l'aise* » (ils n'ont pas les codes) ; tandis que **les 25-34 ans semblent plus timides à l'idée de participer** d'une quelconque manière au fonctionnement de leur association.

Lors de mes rencontres avec les bénévoles, il est souvent ressorti la difficulté à faire rentrer de nouvelles personnes dans les CA. Il est bon de noter qu'une élève de 16 ans ne se présente pas parce qu'elle « *a 16 ans donc trop jeune* ». Pour intéresser, peut être faut-il commencer par informer sur les conditions d'accès à cette instance, et sur le monde associatif de manière plus générale (il a par exemple été relevé que certaines personnes ne savaient pas qu'il y avait une Assemblée Générale, et d'autres qu'ils n'étaient pas au courant des manifestations de l'association, il faudra donc miser sur une plus grande information auprès des membres).

Cette question de l'accès aux instances de décision a été totalement absente des entretiens restants.



Notons l'exemple de Music en Maine qui semble avoir trouvé un moyen d'intéresser ses membres : à chaque Assemblée Générale (puisque celle-ci permet aussi de se réinscrire), les adhérents sont invités à remplir une fiche leur donnant un rôle durant un événement, chaque membre choisi un événement et une action qu'il aura à y réaliser. Cela permet d'avoir des membres actifs, qui pourraient être force de proposition.

Avant de conclure, une donnée recueillie dans les questionnaires montre que sur 13 jeunes, 8 s'intéressent à la politique. Or, le projet associatif doit-il se travailler avec un intérêt à la politique au sens large ?

CONCLUSION

Ouvert ≠ accessible

Pour conclure, je pense que les associations du réseau souffrent de **difficultés en ce qui concerne l'accès aux jeunes**. Des actions intéressantes sont menées çà et là, mais rien de global, et ces informations mériteraient d'être discutées entre vous. Nous pourrions par exemple penser à l'école de musique de Sucé sur Erdre qui a les mêmes tarifs pour les élèves de moins de 18 ans et ceux étant étudiant.

Pour le reste, vos associations semblent **ouvertes à tous les publics, mais ne semblent pas intéresser tout le monde**. En effet, leurs fonctionnements "traditionnels" semblent intéresser un public y étant déjà familier, ayant déjà une grande ouverture sur la culture et faisant parti d'une classe sociale relativement aisée (classe moyenne haute). Tendre la main aux plus démunis pourrait permettre un accès à tous et une meilleure santé financière pour vos associations.

Nous sommes dans une fédération d'éducation populaire, et il est étonnant de voir que rares **sont les pratiques plus horizontales**, au contraire, souvent, il y a un enseignant au dessus qui donne des cours, et des élèves en dessous qui assimilent ces informations. Nous noterons cependant que les réponses des enseignants montrent une **volonté de donner du pouvoir aux élèves**, en leur permettant de proposer des choses, ou en tentant une approche moins « scolaire », mais surtout de leur permettre de devenir autonome, **en travaillant d'abord sur la connaissance de l'instrument pour pouvoir créer soi-même et non plus reproduire**. En effet, en recoupant les réponses des enseignants, j'ai remarqué que les mots qui revenaient le plus souvent étaient « adapté », « personnalisé », « découvrir », « ludique » et « autonomie ».

Une des réponses reprend un peu tout cela : *« Je m'adapte à l'élève. Je privilégie la transmission orale à la transmission par l'écriture (j'estime que l'écriture permet avant tout de comprendre, mémoriser les choses difficiles et se repérer dans les rythmiques ou structures complexes... Mais lorsque la transmission orale est suffisamment efficace, le choix de l'oralité devient vite une évidence), j'enseigne les bases de l'improvisation, de l'harmonie, la théorie... en utilisant le piano et la voix. J'explique comment fonctionne la musique, comment est-ce que l'on peut faire ses propres arrangements, je fais travailler la sensation de la pulsation, j'amène l'élève à trouver son autonomie. »*



Ainsi, la façon d'enseigner la musique est conforme à l'idée qu'on pourrait se faire de l'éducation populaire, en permettant à l'individu de s'émanciper, mais je n'ai pas trouvé de directive globale allant dans ce sens.

Communication web

J'ai aussi remarqué quelque chose d'étonnant, nombre de vos associations n'ont **pas de sites internet, ni de pages Facebook** ou autre, je pense que nombre de personnes pourraient être intéressées par vos structures mais ne savent pas que vous existez ou ne savent pas ce que vous proposez. Je suis bien conscient que gérer ce genre d'outils demande du temps et des compétences, mais il existe des gestionnaires de contenus vous permettant de mettre en place un site simple mais efficace⁹.

Etant issue d'un cursus en développement informatique, j'ai bien conscience que c'est un travail difficile et long, et notamment pour les personnes moins jeunes, qui peuvent avoir plus difficilement vécues la démocratisation de l'informatique, vers le milieu/fin des années 90. Cependant, je pense que les jeunes peuvent pallier à cela. Une étude Médiamétrie¹⁰ du quatrième trimestre de 2015 montre que Facebook est le réseau social le plus utilisé en France (62 % des internautes, loin devant Google + qui arrive deuxième avec 21 % des internautes), et surtout par les jeunes de 15 à 34 ans (entre 75 et 80%).

Il semble donc que les jeunes savent utiliser, à minima, les réseaux sociaux, et pourraient potentiellement se charger de la communication web. Peut être pourrait il être intéressant **d'impliquer les jeunes en les chargeant de s'occuper de médias** qu'ils connaissent.

Handicap

Avant de terminer, je voulais noter que deux associations (Musique aux champs et le Triolet de Retz) mettent en place des **ateliers pour les personnes en situation de handicap**. Toujours dans cette optique d'être ouvert à tous, je pense qu'il est important de mettre en place ce genre d'actions ou bien de coopérer avec une association mettant en place cela. 6 associations sont à moins de 30 minutes du Triolet ou de Musique aux champs, ce qui pourrait permettre une coopération sur ce terrain. D'autant plus que la plupart des associations où j'ai mené des entretiens sont dans des locaux n'étant pas accessibles aux personnes à mobilité réduite (pas de rampes, pas d'ascenseur, etc.)

NB :

Il est bon de préciser que tout ce qui a été dit ici n'est qu'un constat, avec ma vision des choses. J'ai conscience de vos difficultés, et chaque décision vous appartient. Je donne des pistes, à vous d'en faire ce que vous voulez et ce que vous pouvez.

Encore une fois, je tiens à rappeler qu'il s'agit de tendances qui se dégagent, de là à dire qu'il s'agit de représentativité, il n'y a qu'un pas que je ne franchirai pas.

⁹ www.animafac.net/media/guide_numerique_Vweb.pdf

¹⁰ www.blogdumoderateur.com/reseaux-sociaux-france-2015

